



DURÉE DES TRAVAUX

L'ensemble des travaux durera environ six semaines.

L'horaire quotidien des travaux est de 7 h à 18 h,
du lundi au vendredi.



LIVRAISONS ET ENLÈVEMENT DES ORDURES

Avertissez vos fournisseurs des conditions dans lesquelles ils
auront à circuler. En cas de problème, communiquez avec le
surveillant de chantier dont les coordonnées sont indiquées
au verso de ce dépliant.

Il est à noter que l'enlèvement des ordures et la collecte des
matières recyclables auront toujours lieu selon l'horaire habituel
pour les résidences et les commerces situés à l'intérieur des
limites de la zone en chantier.



CIRCULATION ET STATIONNEMENT

L'accès aux résidences et commerces sera maintenu pendant
la période des travaux. Des restrictions à la circulation seront
toutefois en vigueur.

La circulation automobile dans la zone de chantier pourra
être interdite selon l'évolution des travaux. Les automobilistes
seront alors invités à suivre la signalisation de détour mise sur
place afin de contourner le chantier.

En période de travaux, il est recommandé d'être prudent et de
prêter attention à la signalisation temporaire mise en place.

Nous vous remercions de votre collaboration.



INFO-TRAVAUX

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des
travaux, veuillez communiquer avec le surveillant de chantier,
M. Stéphane Thériault, 418 952-0450, durant les heures
d'ouverture du chantier, ou auprès du chargé de projet,
M. Serge Barrette, au 418 641-6411, poste 5166.



Vous pouvez également contacter le personnel
du service à la clientèle de la Ville de Québec
en composant le **311**.



INTERNET

Vous pouvez obtenir de l'information sur les différents
chantiers en cours sur le territoire de la ville en consultant
le **ville.quebec.qc.ca** dans la section **Travaux
et incidences sur la circulation**.

Le site vous offre également la possibilité de suivre
le démarrage de chantiers routiers en vous abonnant
à une liste d'envoi de courriels.



PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE

La réalisation de ces travaux implique une modification
temporaire des conditions de déplacements. Si vous êtes
une personne à mobilité réduite ou ayant des incapacités,
nous vous demandons de nous informer rapidement
de vos besoins spécifiques. Des moyens pourront être
envisagés pour limiter les impacts relatifs au chantier.



RÉFECTION de la 71^e Rue Est

Pour améliorer
votre qualité de vie



RÉFECTION DE DE LA 71^e RUE EST

La Ville de Québec entreprendra sous peu des travaux de réfection d'une portion de la rue de la 71^e Rue Est comprise entre la 3^e Avenue et le boulevard Henri-Bourassa.



NATURE DES TRAVAUX

Les travaux consistent à la réfection des infrastructures de surface, dont le revêtement bitumineux, les trottoirs et les bordures.



GARANTIE DE L'ENTREPRENEUR

Pour la réalisation des travaux, la partie de votre terrain et de votre entrée de stationnement située dans l'emprise de la Ville pourrait être défective. Le cas échéant, une fois les travaux terminés, le terrain et l'entrée de stationnement seront remis dans leur état d'origine.

Si les travaux de remise à neuf ne sont pas à votre satisfaction, veuillez le signaler rapidement au chargé de projet dont le nom est indiqué au verso de ce dépliant.

La garantie de l'entrepreneur est d'une durée d'un an; les travaux pourront être rectifiés s'ils sont déclarés à l'intérieur de ce délai.

